



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 04 AVRIL 2023**

Suite à la réforme de la publicité des actes entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022 :  
Liste des délibérations adoptées lors de la séance du 13 DECEMBRE 2022. Les délibérations seront publiées dans leur intégralité sur le site internet de la Commune.

L'an deux mille vingt trois, le 04 Avril, les membres du Conseil municipal de la commune de Fretigney-et-Velloreille se sont réunis à 20h30 en salle de Conseil de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 29 Mars, conformément à l'article L2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**Nombre de conseillers :**

> en exercice: 15  
> absent(s): 0

> présents: 12  
> absent(s) excusé(s): 1

> représenté(s): 2

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes : Nicole MILESI, Marie-Noëlle CHARLES, Aurore AIGNELOT, Isabelle CÊTRE-LANGONET, Cyrielle GROVEL.

MM. : Christian NOLY, Christian TISSOT, Florian CRUCEREY, Claude GINESTET, Serge GORRIS, Régis RIVET, Luc TOUDOUZE.

Absent(es) excusé(es) : Mme : Lydie FIARDA.

Absent(s) excusé(s) : MM. Thomas COLIN, Jean-Marc MEUTERLOS.

Pouvoirs : Mr Thomas COLIN donne pouvoirs à Mme Cyrielle GROVEL.

Mr Jean-Marc MEUTERLOS donne pouvoirs à Mme Marie-Noëlle CHARLES.

Mme Isabelle CÊTRE-LANGONET est désignée secrétaire de séance.

**I. VALIDATION DU COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL DU 04 AVRIL 2023 :**

Le compte rendu de la réunion du 22 FEVRIER 2023 est validé par l'ensemble du Conseil municipal.

**II. LISTE DES DELIBÉRATIONS :**

<u>Délibération</u>	<u>Objet de la délibération</u>	<u>Vote</u>
D2023_012	VOTE DES TAXES LOCALES 2023	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
D2023_013	VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET COMMUNAL 2023	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

<b>D2023_014</b>	<b>FONGIBILITÉ DES CRÉDITS</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
<b>D2023_015</b>	<b>DROIT DE PLACE</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
<b>D2023_016</b>	<b>TRAVAUX DE VOIRIE ATTRIBUTION DE MARCHÉ</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
<b>D2023_017</b>	<b>RÉMUNÉRATION DU STAGIAIRE</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
<b>D2023_018</b>	<b>HORAIRES SECRÉTARIAT</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>

**Madame le Maire clôt les débats et lève la séance à 22h45**